

Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

Dénomination légale de l'organisation	MIHAVAO (MIaro ny HArena Voa-janahary Amoron'i Onilahy)
Intitulé du projet	Accroître la résilience communautaire face aux changements climatiques et lutter contre la surexploitation des ressources forestières dans la zone de l'Aire Protégée Amoron'i Onilahy
Numéro de subvention	018/19/BIO 0
Date du rapport	28/10/2021

Hotspot CEPF :

Orientation stratégique :

Montant de la subvention : 60 300 000 Ar (Demandé) / 43 216 000 Ar (Realisé)

Dates du projet : Avril 2019

PARTIE I : Présentation générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)

Partenaires	Implication
DREDD: Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable	Etant démembré de l'Etat, il joue le rôle régalien notamment en termes de contrôle, et l'enregistrement dans la base de données de reboisement, il assure aussi la sensibilisation et l'éducation environnementale.
OPCI-OHEMIHA	C'est un groupement des autorités élus dans l'AP, il participe à la gestion de l'AP en particulier dans la gestion de conflit et aussi à l'intégration de citoyens aux activités du projet

WWF	C'est le partenaire technique au niveau local du projet, il intervient spécifiquement dans le volet technique pour une conservation et protection efficace de l'AP
NORAD	C'est un projet dont leurs intervention se focalise sur le control et la surveillance, de ce fait contribue massivement aux activités des Polisin'Ala.

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

- Diminution du niveau de menace de l'AP : par rapport aux menaces encourus par l'AP : comme la culture sur brulis (le feux), les coupes de bois d'énergies, le trafic et braconnage de ressources naturelles depuis les interventions du projet suivant les rapports de Polisin'Ala en particulier durant l'année 2020 et 2021 avec un taux de reduction au voisinage de 80%.
- Amélioration des revenus de la communauté de base : la pratique de la culture maraichère donne de résultat positif entre autre l'amélioration de production avec une proportion de 45% en qualité et en quantité par la mise en œuvre de nouvelle pratique de la culture des légumes utilisant le système goutte à goutte.
- Adaptation de la communauté face au changement climatique, malgré les effets du changement climatique, le projet permet à la communauté de s'adapter grâce aux produits de la culture des légumes qui apportent une auto-suffisance alimentaire significative pour eux et aussi une amélioration de revenu, du coup, l'impact positif sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles est enregistré.

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Régénération des ressources naturelles	Avec la réduction de déforestation : la coupe et la pratique sur brulis et le reboisement, l'AP progresse vers la régénération
Résilience permanente au changement climatique	Consciente des effets du changement climatique et mise en œuvre de la nouvelle pratique agriculture pour mitiger le changement climatique permettent aux communautés d'appuyer à consolider leurs résiliences.

- b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Réduction de la culture sur brûlis	Avec le développement des activités génératrices de revenu et la sensibilisation, les communautés se basculent progressivement vers la mise en œuvre de nouvelle pratique de culture de légumes au détriment du charbonnage
Réduction de coupe pour le bois d'énergie	Par la suite et avec les interventions des Polisin'Ala et avec la collaboration avec la DREDD, des mesures sont prises pour les délinquants dans l'AP par l'application du DINA
Diminution de trafic et braconnage des ressources naturelles	La descente pour le contrôle et la surveillance, le développement de partenariat avec les autorités et le comité de DINA sont les principaux clés de ce bon résultat
Amélioration significative de l'auto-suffisance alimentaire	Conscient de la dépendance considérable avec les ressources naturelles de l'AP, les communautés manifestent leurs intérêts dans la mise en œuvre de nouvelle pratique de culture maraichère utilisant le système goutte à goutte

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

Les succès pour que le projet réalise ses impacts :

- Intégration des communautés à toute la phase du projet surtout dans la phase planification et la réalisation du projet et aussi suivi participative
- La transparence qui est garant de la bonne gouvernance, durant le projet, le promoteur effectue le rapportage circonstanciel et périodique des avancements du projet. En plus, chaque membre est libre de surveiller et de vérifier les pièces bien classées et rangées. Les pièces sont disponibles pour les membres afin de faciliter la surveillance et le contrôle.

Quant aux difficultés à surmonter :

- La difficulté causée par la situation géographique : l'éloignement, l'absence de réseau téléphonique et l'accessibilité au niveau de chaque VOI.
- Le problème cognitif notamment sur la rédaction des outils en langue française.

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

Rien à signaler

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Composante	Livrable		
Description	Subdivision #	Description	Résultats pour le livrable
L'effet du changement climatique est atténué à travers la mise en œuvre de 50ha de reboisement au niveau de l'AP Amoron'Onilahy	# Les reboiseurs acquièrent les compétences et disposent des outils nécessaires dans la mise en œuvre du reboisement à vocation énergétique # Les zones reboisées au niveau de l'Amoron'Onilahy augmentent de 50ha avec un taux de réussite d'au moins 60%	# Renforcement de capacité technique et organisationnelle axé sur les résultats # Réalisation de la formation, appui et encadrement # Mise à disposition des matériels de production # Aménagement de la pépinière de production, éducation et production des plants nécessaires	47 ha de zone reboisée effectuée
La consommation en bois énergie des ménages ruraux au niveau de l'AP est réduite de manière significative	# Au moins 300 ménages dans la zone adoptent le foyer Kamado # Au moins 300 ménages améliorent leur condition de vie grâce à l'adoption du foyer kamado	# Recyclage des membres VOI formateurs en diffusion du kamado # Sensibilisation et information de la population locale sur l'intérêt de l'économie en combustible et les atouts du foyer Kamado	Réduction de la pratique de charbonnage par l'utilisation de foyer kamado économique par 300 ménages
Les pressions liées au charbonnage au niveau de l'AP sont atténuées grâce au développement de la culture maraichère	# Au moins 50 charbonniers abandonnent le charbonnage au profit de la culture maraichère # La culture maraichère améliore les conditions de vie d'au moins 500 ménages membres du VOI	# Renforcer les capacités des membres VOI et des 50 charbonniers maraichers en technique améliorée de maraichage et au développement de la filière # Soutenir les membres du VOI dans la rentabilité du maraichage	Culture maraichère adoptée par 350 ménages à travers l'utilisation de kit d'irrigation goutte à goutte au niveau de 7 VOI

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation

Pérennité/Réplication

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.

Les succès pour le projet s'articulent sur deux points essentiels :

- Intégration des communautés à toute la phase du projet surtout dans la phase planification et la réalisation du projet et aussi suivi participative
- La transparence qui garantit la bonne gouvernance, durant le projet, le promoteur effectue de rapportage circonstanciel et périodique des avancements du projet. En plus, chaque membre est libre de surveiller et de vérifier les pièces bien classées et rangées, en un mot : les pièces sont disponibles pour les membres afin de faciliter la surveillance et le control.

Quant aux difficultés à surmonter :

- La difficulté causée par la situation géographique : l'éloignement, l'absence de réseau téléphonique et l'accessibilité au niveau de chaque VOI.
- Le problème cognitif notamment sur la rédaction des outils en langue française.

Sauvegardes

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

Financement supplémentaire

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

a. Total du financement supplémentaire 6 923 (en USD)

b. Type de financement

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques
OD BMZ (WWF Allemand)	<i>Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire</i>	6 923 (en USD)	Pour la réalisation des activités supplémentaires (Barefoot)

**Classez le type de financement comme :*

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)*
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)*
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)*

Commentaires/Recommandations supplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

Indicateur	Description narrative

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veuillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
NAP Amoron'I Onilahy	15 659 ha	EP

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

15. Aires protégées

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**

* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT
352253 WDPA ID	NAP Amoron'I Onilahy	15/12/2021	33

* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est

défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention
RANOMAY	2hectares	-23.570015	44.314481	reboisement
AMPOEZY	2hectares	-23.518348	44.303425	reboisement
IFAGNATO	2hectares	23°31'60"	44°9'0"	reboisement
ANTANIMENA	2hectares	-23.552517	44.059534	reboisement
AMBIKY	2hectares	-23.443854	43.913193	reboisement
MAROAMALO	2hectares	-23.441374	43.868132	reboisement
MAHALEOTSY	2hectares	-23.517008	44.082086	reboisement

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéficiaires susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*
23	12

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)							Type de bénéfice (marquer avec un x)							Nombre de bénéficiaires		
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de L'amélioration de l'accès aux services	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires	Nombre de femmes et de filles bénéficiaires
Ranomay - TSIFA											X				X	140	318
Ampoezy - FANDROSOANA		X									X				X	436	780
Fanato – MAHAVITA AZY											X				X	217	407

Mahaleotse - TAFITA		X										X				X	324	744
Antanimena - TSARAOMANA												X				X	107	243
Ambiky - FIMITOA		X										X				X	158	336
Maroamalo - SOAMANAMPY		X										X				X	475	891
TOTAL																	1 857	3 719

NB = nombre de bénéficiaire selon la base de donnée mois de Juin 2021

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

1																			
2																			
...																			

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1				
2				
3				

20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

**** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

N°	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet
1		
2		
...		

22. Réseaux & Partenariats

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/partenariat ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1		CNPE	2018	O	International	Protection de l'environnement (terrestre et marine), renforcement de capacité, droit foncier
2		TAFO MIHAARO	2015	N	National	Transfert de gestion des ressources naturelles, sensibilisation à la restauration forestière
3		FAMARI	2000	N	National	Plaidoyer pour la lutte contre le trafic de tortues endémiques de l'Amoron'I Onilahy
4		ROHY	2021	O	National	- Sensibilisation et responsabilisation des jeunes moins de 35 ans à la lutte contre la corruption - Formation et renforcement de capacité
5		OPCI/OHEMIHA	2000	N	National	Co-gestion de l' Aire Protégée Amoron'I Onilahy

23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

17. Nom : SITRA Abel

18. Organisation : MIHAVAO

19. Adresse de correspondance : Ranomay – Commune Tameantsoa – Betioky Sud

20. Numéro de téléphone : 034 44 437 66

21. Adresse e-mail : abeltsifaranomay@gmail.com